

9-9-6

# Stéphane Dion veut interdire la vente de moteurs à deux temps

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'aspirant chef du Parti libéral du Canada Stéphane Dion veut interdire la vente de véhicules récréatifs munis de moteurs à deux temps.

S'il remporte la course à la direction du PLC et devient premier ministre du Canada, M. Dion adoptera cette nouvelle réglementation d'ici janvier 2009, a-t-il promis hier alors qu'il était de passage à Sherbrooke pour expliquer sa stratégie de protection de l'eau.

Les moteurs à deux temps, une technologie mise au point il y a plus de 50 ans, équipent encore la majorité des motomarines, des embarcations avec moteur hors-bord, des motoneiges et des VTT fabriqués notamment par Yamaha et Bombardier.

Ils sont considérés comme très polluants parce qu'ils rejettent dans l'atmosphère et dans l'eau de 20 à 30 pour cent d'essence non brûlée, en plus d'émettre des quantités très importantes d'autres polluants. La Californie interdit la vente de tels moteurs depuis 1999.

Le président de l'Association des riverains du lac Bowker et président du Conseil régional de



Stéphane Dion

l'environnement de l'Estrie, Jean-Guy Dépôt, avait fait une telle proposition lors d'une rencontre des membres de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord, au début de l'été à Washington.

M. Dépôt applaudit donc la proposition de Stéphane Dion, ancien ministre de l'Environnement. Au Canada et au Québec, de nombreux groupes environnementaux revendiquent l'interdiction de ces moteurs depuis des années.